L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 20 AVRIL 1888.

PETITES ANNONCES.

PENSION—Grandes chambres bien aérées, à $2, $3 et $4 la semaine; pension, $3.50; dans une famille française, 216 Bourbon, entre Dumaine et St-Philippe. 4 avril—

A. B. Philips, notaire, 5 Coml. Place, peut prêter sur hypothèque de $60 à $90,000. 29 déc—6m

A LOUER.

MAISON à louer—Encoignure Dumaine et Bourgogne avec installation de comptoir et étagères pour grocerie ou magasin. S'adresser No 137 rue St. Pierre. 24mars—1m.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Léon Lippman et Mme Isaac Picard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 23,326—Division E.—Attendu que Samuel Lippman a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Théréza Lippman, épouse décédée de Isaac Picard, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
17 avril—17 21 26

Succession de Susannah O'Brien.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 22,974—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Patrick Burns, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15 avril—15 20 24

Succession de Mary Buckley Mullen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 23,766—Division C.—Attendu que Félix Mullen a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Buckley Mullen, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
14 avril—14 18 22.

Succession de Henry F. Requier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 20,459—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Ellen Norton, veuve de Henry F. Requier, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15avril—15 20 24

Succession de Mme J. C. Rozada.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,716—Division E.—Attendu que Joseph M. Rozada a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme J. C. Rozada, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11avril—11 15 20

Succession de W. H. H. Brooks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,741—Division E—Attendu que Pauline J. Smith, veuve de W. H. H. Brooks, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu W. H. H. Brooks, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
1 avril—11,15,20.

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Edward L. Hall vs ses Créanciers—No 23,627—Div. A—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Edward L. Hall soit et est, par le présent, acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant Robert P. Upton, notaire en cette ville, le SAMEDI, 19me jour de mai 1888, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et en attendant que toutes les procédures judiciaires contre la personne aussi bien que contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nlle-Orléans, 18 avril 1888.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
19 avril—31 au 19 mai

H. Groebel & Co. vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 19,625—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Olivier Marionneaux, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
13 avril—13 18 22

Chas. Van Benthuysen vs ses créanciers et les créanciers de Van Benthuysen & Grunberg ou le "Crescent Jelly Manufacturing Company."

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 22,718—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par D. A. S. Vaught, syndic provisoire et syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 avril—11 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Lange vs James Marcinie et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 23,524—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et Commerciale Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 5 mai 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, etc., dans le Troisième District désigné par le numéro 9 dans l'ilet numéro 9, borné par les rues Congress, Independance Remparts et Bourgogne; ledit lot forme l'encoignure des rues Congrès et Remparts, et mesure au pied américain quarante cinq pieds huit pouces de face à la rue Congress sur une profondeur de quatre-vingt huit pieds neuf pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles et face à la rue des Remparts. Etant la même propriété acquise par Salvator Marcinie un des défendeurs dans cette affaire, conformément à un acte passé pardevant Charles Rolle, notaire, le 18 juillet 1885.

Saisie dans l'affaire ci-dessus comme étant la propriété de Salvator Marcinie.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3avril—3, 10, 17, 24 av—1, 5 mai.

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District, paroisse d'Orléans. Compagnie d'Assurances "Factors & Traders" vs. Ellen S. Wood—No 23,458—Division A.—A tous ceux que le présent avis concerne, salut!

Attendu qu'à une vente du Shérif, le 10 mai 1875, en vertu d'un writ de saisie et de vente lancé dans l'affaire intitulée: Factors & Traders Insurance Company vs. Ellen S. Wood, No 6471, du dossier de l'ancienne Cinquième Cour de District, paroisse d'Orléans (aujourd'hui transférée à cette Honorable Cour, avec le No 23,458), la Compagnie d'Assurances Factors & Traders ci-dessus citée, a acheté la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Calliope, Delord, Camp et Naïades (aujourd'hui St-Charles), désigné comme le No quatre sur un plan déposé en l'étude de A. Mazureau, notaire en cette ville, en 1853; le dit terrain mesure trente-un pieds trois pouces de façade rue Calliope sur une profondeur de cent vingt-sept pieds sept pouces sept lignes entre lignes parallèles.

Et attendu que le jour en question la dite propriété décrite plus haut a été, dans le dit affaire, vendue et adjugée à la dite compagnie d'assurances "Factors & Traders" par le shérif de la paroisse d'Orléans en vertu de l'autorité dont le shérif était revêtu par la loi—la dite propriété ayant été achetée par la dite compagnie pour la somme de trois mille cent piastres, laquelle somme a été payée par la dite compagnie.

Et attendu que le dit shérif a exécuté un ordre de vente en faveur de ladite Compagnie d'Assurances Factors & Traders, ordre sous la date du 8 novembre 1875, dûment enregistré et par lequel la propriété transférée était et est encore décrite comme suit;

Et attendu que ladite Compagnie d'Assurances Factors & Traders a immédiatement pris possession de ladite propriété et en a depuis lors, en paix, continuellement et sans contestation gardé possession;

Et attendu que la Compagnie d'Assurances Factors & Traders a demandé à ce tribunal une monition conformément à la loi et aux sections 2371, 2372 et 2373 de l'acte No 95, approuvé le 10 mars 1870, connu comme les Statuts Révisés de la Louisiane;

Donc, maintenant, la prière et l'application de la dite compagnie d'assurances Factors and Traders ont été accordées, et cette monition est émise en conséquence; et toutes les personnes intéressées dans ladite propriété capables de revendiquer un droit, titre ou réclamation contre la propriété résultant d'une informalité dans la publication des avis, procédures, description ou adjudication en vertu desquelles la vente s'est faite, ou toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation et l'annonce de l'époque de la vente et tout autre défaut, ces personnes sont citées et requises au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, de faire valoir dans les trente jours qui suivront la publication première de cette monition dans les publications prescrites, la raison pour laquelle la dite vente ne devrait pas être confirmée et homologuée.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Nlle Orléans, 9 avril 1888.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
(Signé) JAS. D. RANKIN, Sous-Greffier.
Une copie exacte
JAS. D. RANKIN, Sous-Greffier.
10 avril—

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.
La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.
Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et ses Grands Tirages Trimestriels ont lieu en Mars, Juin, Septembre et Décembre

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande bonne foi, à plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

COMMISSAIRES.

Grand Tirage à Numéro Simple,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 8 MAI 1888.

GROS LOT:
$150,000

AVIS.—Billets $10 seulement
DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de $150,000..		$150,000
1 .. .. de	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
2 Lots de....	10,000..	20,000
4 Lots de....	5,000..	20,000
20 Lots de....	1,000..	20,000
50 Lots de....	500..	25,000
100 Lots de....	300..	30,000
200 Lots de....	200..	40,000
500 Lots de....	100..	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 Lots d'approximation..	$300..	$30,000
100	200..	20,000
100	100..	10,000
1000 .. de terminaison	50..	50,000

3,179 Lots s'élevant à.........$535,000

Pour les CLUBS ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.
Remises par Postal Notes, Express Money Order, en change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adressez vos lettres enregistrées à
la New Orleans National Bank,
New Orleans, La

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.
RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil de la propriété de valeur connue sous le nom de "Presse à Coton Mississippi", avec presse à vapeur, machines et accessoires, dans le carré d'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Market, Richard et Religieuse.

—ET—

Une propriété de valeur, bâtisse connue sous le nom de "Branch Cotton Press" ou "Branch Warehouse", dans le carré d'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Market, Religieuse et St-James.

Henry Trémoulet, agent, vs. R. N. Lewis et William Lynd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,666—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 mai 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain carré d'ilet, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu sous le nom de "Mississippi Cotton Press" ainsi que la presse à vapeur, machines et accessoires et tous les droits, passages, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Premier district de cette ville, et borné par les rues Tchoupitoulas, Market, Richard et Religieuse, lequel carré d'ilet mesure trois cent dix neuf pieds huit pouces et quatre lignes de façade de chacune des rues Tchoupitoulas et Religieuse, et deux cent cinquante cinq pieds neuf pouces et deux lignes de façade sur chacune des rues Market et Religieuse. Le tout conformément à un plan dressé par James Gallier, architecte, en date du 5 février 1843, déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville.

2° Et une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connue sous le nom de Branch Cotton Press ou Branch Warehouse et tous les droits, passages et servitudes qui s'y trouvent, aussi dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Market, Tchoupitoulas, Religieuse et St-James; ladite portion de terre comprend la moitié du dit carré et mesure conformément au plan ci-dessus mentionné, deux cent cinquante-cinq pieds neuf pouces et deux lignes de façade rue Market; cent cinquante-neuf pieds dix pouces et une ligne de façade sur chacune des rues Tchoupitoulas et Religieuse et deux cent cinquante cinq pieds neuf pouces et deux lignes du côté de la rue St James.

Etant les mêmes propriétés acquises par Robert N. Lewis et William Lynd de la veuve J. B. Letorey et autre, selon l'acte passé pardevant Charles G. Andry, notaire, le 11 juin 1884, titre enregistré, bureau des transferts, livre 119 folio 578.

Saisies dans la susdite affaire.

Conditions—1° Comptant une somme suffisante pour payer la réclamation du plaignant, soit neuf mille deux cent dix-huit dollars [$9218.00] avec intérêt au taux de 8 0/0 par an du 13 juin 1887 jusqu'à paiement. Cinq pour cent sur le dit montant du principal avec intérêt pour honoraires d'avocat, le coût et les frais de procès et de vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur les dites propriétés.

2° L'acquéreur assumera (pour le montant de l'enchère) le paiement de quatre certains billets à ordre, chacun pour la somme de neuf cent quatre vingt-dix-neuf 63/00 dollars ($999 63) tous datés le 11 juin 1884 et payables quatre ans après date, à la Banque des Citoyens de la Louisiane et portant intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de leur date jusqu'à parfait paiement, tirés par Robert N. Lewis et William Lynd à leur ordre et par eux endossés et garantis par hypothèque du vendeur sur les propriétés concurremment avec la réclamation du demandeur, selon un acte pardevant Charles G. Andry, notaire, le 11 juin 1884.

3° Et le reste du prix d'adjudication (s'il y en a), comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
17 avril—17,24—mai 1,8,15,19.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lucien Baron vs Emile R. Chevalley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,244—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 mai 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 59, nouveau plan, borné par les rues Valence, Cadiz et Water et le Fleuve, mesurant cent vingt pieds de face à la rue Water, la même façade au Fleuve, deux cent vingt pieds sur la ligne qui le sépare avec la balance du dit ilet, la même face sur la rue Cadiz; ensemble avec droits d'accès sur la devanture.

Acquis par E. R. Chevalley par acte en partage avec John T. Michel, conformément à un acte passé pardevant E. Commagère, notaire en cette ville, en date du 31 décembre 1870, dûment enregistré au bureau des transferts livre 98, folio 310.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18 avril—18 25—mai 2 9 16 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Graver.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,930—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 16 mars 1888 et signé le 4 avril 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 19 mai 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Decatur, anciennement Victoire Marigny et Chartres, anciennement Moreau et désigné comme le lot No un, sur un plan fait par Bourgerol voyer, en date du 9 avril 1831 et déposé pour référence en l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire en cette ville. Lequel dit lot mesure, au pied américain, vingt-trois pieds onze pouces et demi de face aux Champs Elysées sur une profondeur de cent vingt-huit pieds et est borné sur un côté vers la rue de Chartres, anciennement Moreau, par le lot No deux sur le dit plan.

Etant la même propriété que feu John Graver, décédé, a acquise de Louis Fix, par acte passé pardevant Alfred J. Lewis, notaire en cette ville, le trente et unième jour de décembre 1872.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17avril—17 24—mai 1 8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une chance splendide pour un placement rémunératif.

Vente par le Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Un lot de valeur et bâtisses et améliorations rue Girod, entre la rue Carondelet, (la rue à l'arrière dans la rue Lafayette.)

Dans l'affaire de la succession de James Regan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 23,210—En vertu d'un jugement et ordre de vente, signés le 19 mars 1888, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 avril 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Girod, Lafayette et Baronne et désigné par le numéro huit, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, le 9 janvier 1844 et déposé pour référence à l'étude de Edwin Floyd, ancien notaire en cette ville comme plan No 100. Lequel dit lot mesure vingt-trois pieds de face à la rue Girod sur une profondeur de cent vingt-huit pieds onze pouces et trois lignes entre lignes parallèles et à l'usage en commun d'une allée touchant sur le côté vers la rue Carondelet, ouvrant sur la dite rue Girod, sur une largeur de quatre pieds et une profondeur de cinquante pieds.

Conditions—Un quart ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste à un crédit de un, deux et trois ans, avec sept pour cent d'intérêt par an, avec billets d'acquéreur portant hypothèque spéciale sur la dite propriété, avec les clauses usuelles de garantie, honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer le paiement, et le transfert de la police d'assurance, etc. L'acquéreur assumera le paiement des taxes d'Etat et de ville pour 1888, en outre du montant de son enchère.

Acte de vente pardevant Andrew Hero Jr. notaire, aux frais de l'acquéreur.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 mars—3, 10, 17, 24, 28 avril.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La ville de la Nouvelle-Orléans vs. Stern Fertilizing and Chemical Manufacturing Company, et la même vs. Stern Fertilizing Manufacturing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—Nos 1293 et 2117—En vertu de nos writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les deux affaires ci-dessus respectivement, je procéderai aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 10 mai 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Cinq certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet anciennement désigné comme le numéro 26 et portant maintenant numéro 1588, borné par les rues des Champs-Elysées, des Français et Industrie et l'Avenue Canal Marigny, désignés par les numéros 1, 2, 3, 4 et 5. Les lots 1, 2, 3 et 4 se touchent et mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 7 lignes de face à la rue Français, sur une profondeur de 124 pieds 8 pouces, entre lignes parallèles. Le lot numéro 1 forme l'encoignure des rues Français et Industrie et le numéro 5 a 31 pieds 11 pouces 7 lignes de face à la rue Français, sur une profondeur de 154 pieds 8 pouces, entre lignes parallèles.

2° Une certaine portion de terre, située dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus et mesurant 127 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue des Champs-Elysées, sur une profondeur de 124 pieds 8 pouces de face à la rue Industrie, entre lignes parallèles. Et une autre portion de terre, située dans le même District et ilet, mesurant 63 pieds 11 pouce 2 lignes de face à la rue des Champ-Elysées, sur une profondeur de 154 pieds 8 pouces, entre lignes parallèles.

3° Quatre lots de terre, situés dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus, désignés comme lots 12, 13, 14 et 15 sur un plan dressé par D'Hémécourt, le 5 février 1840. Le lot 12, mesure 31 pieds 11 pouces 7 lignes de face à la rue des Champs-Elysées, sur 124 pieds 8 pouces, sur un côté 100 pieds sur l'autre côté et face à l'avenue Canal Marigny, puis 19 pieds 11 pouces sur une ligne élargissant le dit lot, sur une nouvelle profondeur de 28 pieds 10 pouces 5 lignes. Les lots 13, 14 et 15 mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Champs-Elysées, sur une profondeur de 124 pieds 8 pouces.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges, sur les propriétés ci-dessus décrites.

4° Les machines, ustensiles, charrettes, wagons, animaux et tout ce qui appartient à l'établissement connu comme le Stern Fertilizing and Chemical Manufacturing Company of New Orleans, qui est situé sur les dites propriétés décrites.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 avril—14, 21, 28—mai 5, 12, 16.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

A. Seligman vs B. Barthe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,491—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 30 avril 1888, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A l'écurie de Peter Callery, No 226 rue Joséphine dans le Premier district de cette ville.

Un wagon à deux roues avec capotes et un lot de harnais.

Conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20 avril—20,25 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'Hote & Cie., vs Jones & Lucas, No 19,717.

James Demoruelle vs Jones & Lucas, No 19,751.

Manuel Isaac vs Jacob Burger, No 19,815.

H. Dudley Coleman vs Jones & Lucas et al., No 19,836.

The Brown Cotton Gin Co., vs Jones & Lucas et al., No 20,444.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—En vertu de cinq writs de fieri facias (les writs Nos 19,826 et 20,444 étant alias writs) à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, respectivement, et.

En vertu d'un alias-writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire de

Owen Short vs Jacob Burger, No 8,840.

Et aussi en vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans dans l'affaire de

Jacob Burger vs Owen Short et als., No 8,933 (il ta contre le plaignant et en faveur du défendeur Owen Short.)

Je vendrai à l'encan à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 28 avril 1888, A MIDI, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet numéro vingt borné par les rues Urquhart, Villeré, (anciennement Girod), Féliciana et Clouet, désignés par les numéros huit et neuf, contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun, trente et un pieds de face à la rue Clouet, sur une profondeur de cent dix sept pieds quatre pouces six lignes, entre lignes parallèles.

Acquis par Jacob Burger de William Johnson d'après un acte passé pardevant André Doriocourt, jr. notaire, le 22 décembre 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de Jacob Burger.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus fort et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant un bon avec sécurité bonne et solvable, portant intérêt au taux de 8 0/0 par an de la date de la vente et hypothèque spéciale sur la dite propriété jusqu'à paiement final. L'acquéreur aura à déduire du montant de son enchère et paiera comptant les frais d'impressions, du shérif, du greffier, etc., soit environ cent cinquante piastres, et de plus les taxes d'Etat, de paroisse et municipales sur la dite propriété, s'élevant à environ vingt piastres.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11avril—11 18 25 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage.

Clara Ann Nelson vs P. J. Isabelle, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 16,598—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendus le 13 mars 1888 et signés le 19 mars 1888, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus pour effectuer un partage, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 avril 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Quatrième, Clara et Martin, d'après un plan dressé par L. H. Pilié, le 25 mars 1871, dont une copie est annexée à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, daté le 5 mai 1871; le dit lot de terre mesurant en mesure américaine trente pieds six pouces de face à la rue Quatrième sur cent vingt sept pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
27 mars—27—3 10 17 24 28 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Shérif et Syndic

D'une Plantation de valeur dans la Paroisse Terrebonne, connue comme Plantation Evergreen—

Comprenant la résidence, cuisine et dépendances, sucrerie, moulin, machines, installation, mulets, bêtes à cornes, wagons, charrettes, charrues et tous les ustensiles de la ferme, etc.

A des conditions faciles et avec un faible intérêt.

Dans l'affaire de H. Groebel & Co. vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,625—En vertu d'un ordre de vente rendu le 2 avril 1888, lancé dans l'affaire ci-dessus par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans et adressé à Thomas Duffy, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans, et à Olivier Marionneaux, syndic des créanciers de Henry Groebel & Co et de Henry Groebel et de Olivier Marionneaux, ordonnant la vente de la propriété ci-après décrite, avec les conditions ci-dessous spécifiées, je procéderai au dit Thomas Duffy, Shérif Civil, et Olivier Marionneaux, syndic, etc., conjointement ou séparément.

Conformément au dit ordre, la propriété ci-après décrite sera offerte en vente à l'enchère publique aux conditions ci-dessous mentionnées, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, SAMEDI, 5 mai 1888, à midi, à savoir—

Le tout d'un certain morceau de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, comprenant sucrerie, cabanes, machines et installations, mulets, bêtes à cornes, wagons, charrettes, charrues et tous les ustensiles de ferme qui s'y trouvent en usage ou servant à la culture, etc., connu et désigné comme Plantation Evergreen, située dans la paroisse Terrebonne, en cet Etat, sur les deux côtés du Bayou Terrebonne à environ six milles du Bayou Lafourche, mesurant vingt quatre arpents et demi de face sur les deux rives du Bayou Terrebonne sur une profondeur de dix arpents sur le côté ouest du dit Bayou et trente arpents de profondeur sur le côté est du dit Bayou Terrebonne, étant borné sur la partie supérieure par la terre anciennement appartenant au feu Leufroy Barras et la partie inférieure par les terres anciennement appartenant à John C. Potts, exceptant cette partie qui a été acquise par Prosper Le Blanc de Mme Mary Jane Ellis et mesurant un acre de face sur une profondeur de dix arpents. Laquelle propriété a été acquise par Henry Groebel et Olivier Marionneaux par achat à l'enchère publique faite par le marshal des Etats Unis du District Est de la Louisiane, le 1er avril 1882, en vertu d'un writ de saisie et vente à lui adressé par l'Honorable Cour de Circuit des Etats Unis du Cinquième Circuit District Est de la Louisiane comme affaire de Joseph J. Marion vs Townson Ellis, No 9,385 du dossier de la dite cour, conformément à l'acte qui a été accordé par le dit marshal, en date du 5 juillet 1882 et enregistré au bureau du greffier de la paroisse Terrebonne, livre C. D., folio 622 et seq.

Le 29 mars 1886 Henri Groebel et Olivier Marionneaux, par acte passé avant André Hero, Jr., notaire, ont vendu un tiers à Leo LeBlanc, mais par acte pardevant N. B. Triste, pour la paroisse d'Orléans, le 29 mars 1888, Leo LeBlanc a retransféré le dit tiers à Olivier Marionneaux, syndic de H. Groebel & Co. et d'Henri Groebel et Olivier Marionneaux.

Voici l'inventaire des biens sur la dite habitation:

Sucrerie, magasin à mofs, écurie, huit cabanes simples, trois doubles, résidence, cuisine et maisons de dépendances, machine à dessèchement complète, environ 180 barils de maïs, liannes de fèves assez pour nourrir jusqu'à la nouvelle récolte, 2 charrettes, 2 wagons, 3 charrettes à bagasse et une charrette à eau, charrues, moulins à coton et autres instruments nécessaires à la culture. Il y a 70 acres de plant de cannes, 10 acres de rejetons de deux ans, 40 acres souches de deux ans, 21 jeunes mulets.

Conditions—Un quart ou plus comptant; le reste à un crédit de un, deux, trois et quatre ans en billets de l'acquéreur datés du jour de la vente portant hypothèque spécial et lien du vendeur avec 6 pour cent d'intérêt par an de leur date jusqu'à échéance et 8 pour cent par an après maturité avec la clause de cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. L'acquéreur devra assurer les bâtisses et améliorations pour le montant de la somme à crédit et transférer la police au vendeur, de même qu'il devra payer toutes les taxes de paroisse et municipales de l'année 1888.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Olivier Marionneaux, syndic des créanciers de Henry Groebel à Cie. et de Henry Groebel et d'Olivier Marionneaux.
3 avril—3 10 17 24—mai 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Rexach vs Mary Muller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 23,036—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 19 mai 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, désigné comme lot No 6, dans l'ilet No 402 borné par les rues St Claude, Clouet, Louisa et Marais. Le dit lot mesure quarante-sept pieds de face à la rue St-Claude sur une profondeur de cent dix-huit pieds.

Etant la même propriété que la défenderesse a acquis de Jacob Hoth et autres, conformément à un acte passé pardevant John R. Légier, notaire, le 18 mars 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
17 avril—17 24—mai 1 8 15 19

Mme Veuve J. B. Slawson et al. vs. Sallie B. Seddon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 23,551—Attendu que William C. Seddon, de la ville de Baltimore, Etat du Maryland, tuteur de la mineure Sallie B. Seddon, par l'entremise de John G. Devereux, son agent dûment reconnu, a fait application dans cette Cour, pour l'autorisation de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane, à la ville de Baltimore, Maryland, la propriété appartenant à la dite mineure.

Avis est par le présent donné à ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les trente jours suivant la première publication de cet avis, pourquoi l'application du dit gardien ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.
EUG. D'HÉRÉTÉ, Député Greffier.
Nouvelle-Orléans, 21 mars 1888.
22 mars—4f en 30

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Placement avantageux de propriétés situées dans le Second District.

L'encoignure des rues St-Louis et Bourgogne occupée comme magasin d'épiceries.

Résidence en briques à deux étages No 59 rue Dauphine.

Résidence en briques à deux étages rue Bourbon No 69.

PAR J. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 21 avril 1888, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St. Charles, Nos 72 et 74, les propriétés suivantes savoir—

La grocerie formant encoignure aux rues St-Louis et Bourgogne.

1° Un lot de terre renfermé par les rues St-Louis, Conti, Dauphine et Bourgogne, mesurant 31 pieds 10 pouces de face à la rue St-Louis, sur 85 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur; ensemble les bâtisses et améliorations qui en dépendent, comprenant un magasin en briques avec mansardes, etc., etc., et loué $35 par mois.

Résidence No 59 rue Dauphine.

2° Un lot de terre dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Bienville et Conti, mesurant 22 pieds 4 pouces de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 114 pieds 2 pouces 4 lignes. Ensemble, une résidence en briques, à deux étages, attenant à la maison principale. Une autre bâtisse en briques, à deux étages, etc., etc. Aussi, l'usage d'une allée en commun dans le fonds de la dite propriété, ainsi que la pleine propriété d'un autre lot de terre attenant à la propriété ci-dessus décrite, mesurant 23 pieds 5 pouces de face à la dite allée, sur 82 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur.

Résidence No. 69 rue Bourbon.

3° Un lot de terre dans l'ilet renfermé par les rues Bourbon, Dauphine, Bienville et Conti, mesurant 32 pieds 2 pouces de face à la rue Bourbon, sur 75 pieds 8 pouces de profondeur; ensemble une résidence en briques à deux étages avec magasin au rez-de-chaussée; une autre bâtisse en briques à deux étages attenante à la maison principale, etc., etc.

Cette propriété est louée bail jusqu'au 30 septembre 1888, à raison de $900 par an.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant, balance à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque portant 8 0/0 d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.

Actes de vente pardevant Jas. Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1888, t es acquéreurs paieront comptant 10 0/0 sur le montant des adjudications.

8avril—8,14—au 21

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Matériaux de wagons et voitures, fonts wagons, jumper, charrette, etc. etc.

O. F. Briede vs. ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 23,021.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, encanteur.—Bureau, No 9 rue Carondelet—VENDREDI, 20 avril 1888, à 10 1/2 heures A. M., au local Nos 22 et 222 rue Bassin, entre Julie et Girod, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 2 avril 1888, dossier No 23,021, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu—

Un lot d'effets mobiliers et comptes à recevoir; aussi le terme du bail non expiré sur le dit local à partir du jour de la vente jusqu'au 1er mai 1892 à raison de $30 par mois. L'acquéreur paiera au comptant le montant de son enchère comme une prime et assumera le loyer jusqu'à l'échéance du bail comme il est spécifié, conformément à un inventaire déposé au bureau du greffier de la Cour ci-dessus.

Conditions—Comptant avant livraison.
8 avril—à la vente

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

Propriété de valeur dans le premier district, Nos 70 et 72 rue St-Joseph, entre New Levée et Tchoupitoulas.

O. F. Briede contre ses créanciers.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Pocket No 23,021.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, encanteur—Bureau, No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 12 mai 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 2 avril 1888, docket No 23,021, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu—

Deux terrains de valeur avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Joseph, New Levee, North Market et Tchoupitoulas désignés comme lots C et D. Les dits lots se touchent et mesurent, savoir: le lot C, mesure 12 pieds 1 pouce 7 lignes de face à la rue St-Joseph sur une profondeur de 58 pieds; le lot D mesure 21 pieds de face à la rue St-Joseph sur une profondeur de 58 pieds. Le tout plus ou moins et conformément à un plan récent fait par Stewart & Hoffman, arpenteurs, en date du — avril 1888.

Les améliorations consistent en un magasin à deux étages, portant les Nos 70 et 72 rue St-Joseph.

Conditions—Comptant. — L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent comptant sur l'enchère pour garantir la vente.

Acte de vente pardevant R. C. Stockton notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris le paiement des taxes dues en 1888.

10 avril—10 17 24—mai 1 8 12

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Germania Insurance Company vs. Emma Dauney et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,743—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville le SAMEDI, 5 mai 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

La moitié d'un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Trémé, dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro Un, de l'ilet numéro trente-et-un borné par les rues Conti, St Louis, Marais et Villeré; la dite moitié a la plus près de la rue Marais et mesure trente pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de cent vingt huit pieds neuf pouces.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 avril—3,10 17 24—mai 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Compagnie d'Assurance du Peuple (Succession de Ernest Fragst, pledgee, et Mme Murr) vs. A. Abbott et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 19 5'0—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 5 mai 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Cinq lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, avantages y appartenant, situés dans le Premier district de cette ville, désignés par les numéros Trois, Quatre, Cinq, Six et Vingt six de l'ilet douze, borné par les rues Tonti, Palmyre, Miro et Gasquet, anciennement Jackson. Les lots Trois, Quatre, Cinq et Six mesurent chacun vingt sept pieds un pouce de face à la rue Gasquet sur cent cinq pieds dix pouces et trois lignes de profondeur, et le lot No Vingt-six a vingt-sept pieds de face à la rue Miro sur cent soixante-deux pieds six pouces de profondeur d'après un plan de A. D'Hemécourt, voyer, daté le 16 juillet 1853, déposé au bureau de P. C. Cuvellier, ex-notaire, conformément à un acte daté le 10 octobre 1853.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
3 avril—3 10 17 24—1 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chas P. Drolla vs August Nefrer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 23 629—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 12 mai 1888, à midi, de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Miro, Laharpe et Galvez, la dite portion de terre mesure cinquante six pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur de cent cinquante sept pieds onze pouces et deux lignes, le tout plus ou moins, entre lignes parallèles et est composé de portions des lots onze et douze du dit ilet et aussi d'une petite portion triangulaire du lot trois du même ilet, sur un plan de Louis Bringier, voyer, en date du 31 mars 1836 et déposé en l'étude de W. Y. Lewis, ancien notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
10 avril—10 17 24—mai 1 8 12.

PAR LE CONSTABLE.

Héritiers de Edwin A. Johnson vs Re. ny Kyle, Joseph Kyle et Cécilia Joseph ou Cécilia Kyle, héritiers de Emily Kyle.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Orléans.—Nos. 13,094—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, JEUDI, 10 mai 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Un certain terrain ensemble avec tous les droits, privilèges et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte que ce soit, situé dans le premier district de cette ville, carré d'ilet désigné autrefois No 28 aujourd'hui 558, borné par les rues Gravier, Tonti, Perdido, Rocheblave, le dit terrain est désigné par le No 25 sur un plan de subdivision dudit carré en 34 terrains, par A. de Armas, sous voyer de la ville, en date du 4 avril 1895 et annexé pour que l'on s'y réfère et faisant partie d'un acte de dépôt pardevant Sassigné, notaire, en date du 15 juillet 1885 et mesurant 20 pieds 3 pouces de façade rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds acquis par Mme Emily Kyle, épouse de Joseph Johnson, des héritiers d'Edwin A. Johnson, par acte pardevant N. B. Trist, notaire, en date du 11 janvier 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
10 avril—10 17 24—mai 1 8 10

Travaux en Fleurs en tous genres, aux plus bas prix.

C. W. EICHLING,
FLEURISTE.
179.....RUE DECATUR......179
21 avril—1 an Près le Marché Français.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande vente à l'encan de propriétés de valeur à la Nouvelle-Orléans.

Dans l'affaire de Erminia Wadsworth contre J. J. Stewart et autres.

Successions de Samuel Stewart et de sa femme.

Le magasin en briques à quatre étages, coin Magazine et Lafayette.

Les magasins en briques à un et à quatre étages, Nos 227 et 229 Front street.

Le magasin en briques à trois étages, coin St-Joseph et Peters.

La résidence en bois à deux étages, No 76 rue Thalie.

Le cottage à double corps de logis, No 134 rue Erato.

Trois excellents emplacements pour bâtir, Nos 278, 280 et 282 rue Magazine.

Deux cottages doubles, Nos 185 à 191 rue Constance.

Quatre élégantes résidences en briques, à trois étages, Nos 205, 209, 211 et 213 rue du Camp.

Emplacement de choix pour bâtir, No 207 rue du Camp.

Trois résidences en briques à trois étages, Nos 171, 173 et 175 rue St. Joseph.

Une charmante résidence en bois, avenue Louisiana.

Emplacements de choix pour bâtir, rue Tolédano.

Terres à la campagne

A la Passe Christian.

Vente pour opérer un partage.

A un long crédit, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 12 mai 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", rendu le 3 avril 1888, et signé le 7 avril 1888, docket No 22,201, dans l'affaire d'Erminia Wadsworth contre J. J. Stewart et autres pour un partage, il sera vendu à l'encan, à un long crédit—

MAGASINS—1er DISTRICT.

Coin des rues Magazine et Lafayette.

1. **Le magasin de valeur en briques à** quatre étages couvert en ardoises, No 101 rue Magazine, coin Lafayette dans le ilet borné par les rues Camp et Poydras, dans le premier district de cette ville, loué à bail à MM. H. T. Lawler & Co. jusqu'au 1er octobre 1888, à raison de $55 par mois.

Le lot de terre No 1 mesure 22 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue Magazine; 22 pieds 6 pouces 5 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur et face à la rue Lafayette de 100 pieds.

Magasins en briques Nos 227 et 229 rue Front.

2° Le magasin en briques à quatre étages couvert en ardoises No 229 rue Front, entre Gravier et Poydras dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, New Levee, Gravier et Peters, premier district de cette ville, désigné par le No 229 rue Front sur un lot de terre désigné comme No 4, mesurant 21 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Front sur une profondeur de 90 pieds entre lignes parallèles.

3° Le magasin en briques à un étage, couvert en ardoises, No 227 Front Street, touchant à la propriété ci-dessus décrite sur un lot de terre No 5, mesurant 21 pieds 3 pouces 6 lignes, face à Front street, sur une profondeur de 90 pieds. Ces propriétés sont louées sous deux magasins ci-dessus décrits sont connus comme les "Rosa's Machine Shops" et sont loués ensemble à raison de $25 par mois.

Coin des rues Peters et St Joseph.

4. Le magasin en briques à trois étages couvert en ardoises, au coin des rues Peters et St. Joseph, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas et No Market, Premier District de cette ville, connu comme le Cotton Exchange Saloon, et loué à bail jusqu'au 1er octobre 1888 à raison de $35 par mois sur un lot de terre No 1, qui mesure 21 pieds 11 pouces de face à la rue Peters, 21 pieds 2 pouces de face dans le fond sur une profondeur et face à la rue St-Joseph de 85 pieds 11 pouces entre lignes parallèles à la plus rapprochée de No Market Street.

Résidence No 76 rue Thalie.

5. La résidence en bois à deux étages couverte en ardoises, No 76 rue Thalie, entre Tchoupitoulas et St-Thomas, dans l'ilet borné par la rue St Thérèse, premier district de cette ville, contenant un vestibule et 10 chambres avec cuisine, etc. Aussi, une résidence en bois à deux étages couverte en ardoises, sur le même lot faisant face à la rue Ste Thérèse avec cour, hangars, etc., rapportant ensemble $25 par mois sur un lot de terre No 12 mesurant 27 pieds 5 pouces de face à la rue Thalie, 27 pieds 8 pouces de face à la rue Ste Thérèse, sur une profondeur de 98 pieds 8 pouces 3 lignes sur la ligne touchant à la rue Tchoupitoulas, et 94 pieds 3 pouces 6 lignes sur l'autre ligne latérale la plus rapprochée de la rue St Thomas et se dirigeant de la rue Thalie à la rue Ste Thérèse.

Résidence No 134 rue Erato.

6. Le cottage en bois couvert en ardoises à double corps de logis, No 134 rue Erato, avec de vastes dépendances en bois à deux étages, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magazine et Thalie, premier district de cette ville, rapportant environ $36 par mois sur un lot de terre No 2 mesurant 24 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Erato 24 pieds 1 pouce 3 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 160 pieds 5 pouces sur la ligne latérale du lot No 2 la plus rapprochée de la rue du Camp, et 142 pieds 9 pouces sur l'autre ligne latérale.

Trois lots rue Magazine.

7. Trois lots de terre de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Constance, Calliope et Poeyfarré, désignés par les Nos 1, 2 et 3, contigus l'un à l'autre et mesurant comme suit: Lot No 1, mesure 31 pieds 9 pouces et 5 lignes et les lots Nos 2 et 3 chaque 31 pieds 9 pouces et 4 lignes, tous faisant face à la rue Magazine, sur une profondeur de 115 pieds, 8 pouces, 6 lignes parallèles avec l'usage d'une allée au fond de 10 pieds de large ouvrant sur la rue Calliope.

Les améliorations comprennent quelques **vieilles bâtisses en bois à un et deux étages** et hangars, connus comme Nos 278, 280 et 282 rue Magazine et loués à bail en sensible jusqu'au 1er octobre 1889 à $35 par mois. Ces trois terrains seront vendus séparément.

Deux cottages doubles rue Constance.

8. **Deux lots de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même district et ilet comme la dernière propriété décrite ci-dessus, désignés par les Nos 4 et 5, contigus l'un à l'autre, et mesurant comme suit à savoir:

Lot No 4, formant l'encoignure des rues Constance et Calliope, et mesure 36 pieds 6 pouces de face à la rue Constance, même largeur au fond, sur une profondeur et une façade sur la rue Calliope de 112 pieds 8 pouces et 4 lignes, et 112 pieds 8 pouces et 1 ligne sur la ligne qui le sépare du lot No 5.

Lot No 5 mesure 41 pieds 9 pouces de face à la rue Constance, la même largeur au fond, sur une profondeur de 112 pieds 8 pouces et 1 ligne sur la ligne contigue au lot No 4, et 112 pieds 8 pouces et 4 lignes sur l'autre ligne de côté contigu au lot No 6 et la rue Poeyfarré.

Les lots ci-dessus ont le droit d'usage de l'allée commune, décrite ci-dessus dans le paragraphe 7, qui se trouve derrière ceux-ci et courant sur la rue Calliope. Les améliorations sur les deux lots de terre consistent en deux cottages semblables, et comprennent sur chaque lot, un cottage en bois à double corps de logis et recouvert en ardoises, connus comme les Nos 185 et 187 et 189 et 191 rue Constance et ayant environ 6 ou 8 chambres chacun, avec la moitié d'une bâtisse en briques à deux étages au fond ayant 6 ou 8 chambres de chaque côté, citerne, etc., et rapportant environ $20 par mois chaque lot.

Propriété élégante rue du Camp.

9. **La résidence élégante et commode** en briques à trois étages recouverte en ardoises No 205, rue du Camp, entre Julie et St Joseph, ilet borné par la rue St Charles, avec corridors à chaque étage, et quelques 20 chambres ou plus, chambre à bain, gaz et installations et cheminées de marbre partout, citernes, et hyd ant, etc. Le tout en parfait état, et loué à bail à Mme Marie Koontz, jusqu'au 30 septembre 1888 à un loyer minime de $100 par mois.

Le lot de terre est désigné par la lettre "E" et mesure 30 pieds de face rue du Camp, sur une profondeur de 173 pieds entre lignes parallèles.

Lot vacant contigu.

10° **Un lot de terre de valeur**, contigu à la dernière propriété décrite ci-dessus, à sa partie supérieure, désigné par la lettre D, qui mesure 30 pieds de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 173 pieds, entre lignes parallèles. Ce lot, connu comme le No 207 rue du Camp, à quelques arbres fruitiers, promenades briquetées et hangars couverts en ardoises dans le fond.

Résidence No 209 rue du Camp.

11° **La résidence élégante en briques** et admirablement finie recouverte en ardoises à trois étages, No 209 rue du Camp, contigue au lot vacant décrit en dernier ci-dessus, avec une bâtisse en briques à 3 étages au fond, ayant corridors à chaque étage et quelques 20 chambres ou plus, subdivisées en salon avec arche, salons, salle à manger, chambres à coucher, &c., chambre à bain, lieux d'aisance, offices, &c., très commodes et en parfait état, avec magnifiques installations de gaz et cheminées élégante en marbre; louée à bail à Mme M. A. Carey jusqu'au 1er septembre 1888, à $125 par mois.

Le lot de terre désigné par la lettre "C" mesure 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 173 pieds sur la ligne inférieure contigue au lot "D" et sur la ligne supérieure contigue au lot "B" de 104 pieds 7 pouces et 4 lignes, puis court à angles droits vers la rue Julie, une distance de 3 pieds 9 pouces, et puis une seconde profondeur de 4 pieds ensuite une distance à angles droits vers la rue Julie de 11 pieds 9 pouces et 4 lignes, et puis une troisième profondeur de 4 pieds 4 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond du lot, qui a une largeur finale de 16 pieds 5 pouces d'après le plan, à l'endroit de la vente, avec l'usage d'une allée de 5 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne supérieure du fond, la dite allée ouvrant sur la rue St. Joseph et en commun avec ce lot et autres lots qui se trouvent autour.

Résidence No 211 rue du Camp.

12° **La magnifique résidence en briques à trois étages recouverte en ardoises**, No 211 rue du Camp, contigu à la dernière propriété ci-dessus décrite, contenant 16 chambres en tout, chambre à bain, etc., installations de gaz, cheminées en marbre dans toutes les chambres qui sont élégamment tapissées. Le tout en parfait état et entièrement

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON

réparé. La dite propriété est louée à bail à Mme E. M. Gillen, jusqu'au 1er octobre 1889, à raison de $1000 par an.

Le lot de terre, désigné par la lettre "B", mesure 24 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 184 pieds 7 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles, avec le privilège de servitude de la dernière allée décrite plus haut dans le paragraphe 11, située à l'arrière de la propriété.

Résidence No 213 rue du Camp.

13° **L'élégante résidence en briques, à trois étages, recouverte en ardoises**, No 213 rue du Camp, contigue à la dernière propriété ci-dessus décrite, contenant 16 chambres, chambre à bain, etc., installations de gaz, cheminées en marbre, etc., dans toutes les chambres, le tout en parfait état et semblable à la résidence No 211 rue du Camp.

La dite propriété est aussi louée à bail à Mme E. M. Gillen jusqu'au 1er octobre 1889, à raison de $1000 par an.

Le lot de terre, désigné par la lettre A mesure 23 pieds 7 pouces de face à la rue du Camp sur une profondeur de 160 pieds 2 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles, avec le droit de servitude de la dernière allée ci dessus décrite, qui ouvre sur la rue St Joseph en arrière de la dite propriété, et qui est commune à ce lot.

Résidences Nos 171 et 173 rue St Joseph.

14° **Deux lots de terre de valeur**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même district et ilet que la dernière propriété ci-dessus décrite, désignés par les lettres "F" et "G" contigus l'un à l'autre, et mesurant comme suit: le lot "F" mesure 20 pieds 7 pouces et 4 lignes de face et le lot "G" mesure 22 pieds 4 pouces et 5 lignes de face, tous deux sur la rue St Joseph, sur une profondeur chacun de 66 pieds 6 pouces entre lignes parallèles, le lot "G" ayant le droit de passage dans la dernière allée ci-dessus décrite, qui longe le côté ouest du dit lot et qui ouvre sur la rue St Joseph.

Les améliorations sur ces deux lots consistent en une résidence en briques, à trois étages, avec deux corps de logis, et couverte en ardoises, connue par les numéros 171 et 173 rue St-Joseph et ayant sur chaque côté 9 chambres, cuve, hydrant, gaz et installations; corridor au No 173. Le tout en bon état et loué, avec bail jusqu'au 30 septembre 1888, à $30 par mois chaque côté.

Résidence élégante No 175 rue St-Joseph.

15. La résidence construite en briques à trois étages, couverte en ardoises, No 175 rue St Joseph, touchant la dernière propriété ci-dessus décrite étant divisée du lot G et des lots A et B dans le fond et le lot "C" par une allée en commun, dernièrement décrite ci-dessus, ayant été pour plusieurs années la résidence de la famille Stewart et est parfaitement bien finie et uniroise avec tout le confort d'une résidence moderne de première classe et ayant de larges corridors à chaque étage et 17 chambres, chambres à bain, installations de gaz, devants de cheminées en marbre, cuve, hydrant, grande cour pavée, dépendances, hangar, etc. Le tout en bonne condition et ordre et rapportant un loyer de $70 par mois avec bail jusqu'au 30 septembre 1888.

Le lot de terre désigné par la lettre H., mesure 23 pieds 6 pouces de face à la rue St Joseph sur une profondeur de 130 pieds 3 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles, ayant une allée en usage en commun, avec les dernières et derniers décrites, qui est bornée sur le côté est de ce lot, la dite allée est en commun avec les lots A. B. C. F. G. et H., comme il est ci-dessus décrit.

Une charmante propriété avenue de la Louisiane entre St-Charles et Prytania.

16. Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues de la Louisiane et St-Charles et les rues Tolédano et Prytania, désignée par le lot A, ayant à peu près six lots de terre et mesurant ensemble 111 pieds 11 pouces de face à l'avenue de la Louisiane sur une profondeur de 180 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un élégant et commode cottage en bois, couvert en ardoises, et les fondations en briques, corridor au centre à chaque étage et ayant, en tout, 16 chambres. La résidence est celle de la famille Stewart et est très bien distribuée pour le confort et l'agrément et possède toutes les dépendances nécessaires—chambre à bain, eau chaude et froide, installations pour gaz, devants de cheminées en marbre, lieux d'aisance, offices, cave pour le vin en marbre, il y a 2 grands cuves, 3 puits, la cour est magnifiquement embellie par des fleurs et est pavée; le fond du terrain est garni de plate bandes, il y a une quantité de jolis arbres à fruits, tels que figuiers et orangers. Cette propriété peut facilement rapporter $1000 par an.

Deux sites pour bâtir de choix sur la rue Tolédano vis-à-vis du Parc McDonogh.

17. Deux sites pour bâtir de choix ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le même district et ilet et immédiatement dans le fond de la propriété ci-dessus décrite. Les dits sites ayant chacun deux lots de terre désignés comme lots B et C qui se touchent et mesurent chacun à peu près 55 pieds 11 pouces de face à la rue Tolédano et vis-à-vis du Parc McDonogh sur une profondeur de 140 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent, sur le lot C, une résidence en bois à deux étages couverte en ardoises et ayant une cour pavée, une jolie ... et une variété de pacaniers et arbres fruitiers.

Sur le lot C, dans le fond du même une bâtisse en bois à deux étages couverts en ardoises, ayant 6 chambres, eau, cuve, lieux d'aisance, une jolie cour et de jolis orangers, figuiers, poiriers et pêchers, etc. Tous les renseignements nécessaires et rentrées sont connus avec les ... par M. Stewart, voyer, qui peuvent être vus à la place de la vente et les propriétés peuvent être inspectées avec une carte des encanteurs.

Terre de campagne.

18. La propriété connue comme le lot No 2 de la section 20 du township 6 Range Sud No 25 Est, dans le Sud Est (Ouest du fleuve Mississippi) terre du District de la Louisiane ayant 234 14/100 acres, et conformément au certificat No 2076 en date du 31 janvier 1883 enregistré au bureau des terres, à Baton Rouge, Louisiane.

A la Passe Christian, Miss.

19. **Plusieurs morceaux ou parcelles de terre** ... situés à la Passe Christian, Miss., dans la section No 22, et connus comme une partie de la section No 22 à ... désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, etc. Les dits lots se touchent et ayant un front ... vers la mer, dans le golfe du Mexique, et s'étendant ... à la ligne de la division de la Section No 22 avec les propriétés comme suit, entre lignes parallèles.

Lot No 1, 17 arpents—No 2, 17 1/4 arpents—No 3, 17 1/2 arpents—No 4, 18 arpents—No 5, 18 1/4 arpents—No 6, 18 1/2 arpents—No 7, 19 arpents et No 8, 19 1/4 arpents au pied anglais étant la même propriété acquise par Mme M. N. Stewart de Mme ... Stapleton ... conformément à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans en paiements égaux, avec intérêt à raison de 8 pour cent à partir du jour de la vente, et toutes les clauses de garantie usuelles avec hypothèque spéciale et privilège de vendeur, l'enchère de la police d'assurance et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année courante 1888, en sus du prix de leurs enchères, et feront un dépôt de 10 pour cent comptant.

Actes de vente pardevant Alphonse V. Phillips notaire, aux frais des acquéreurs.

10 avril—10 14 21 24—mai 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sur l'avenue St. Charles, un emplacement charmant, pour bâtir, dans la ville de la Nouvelle-Orléans. 90 x 150 pieds de face à l'avenue St Charles, 60 1/2 x 152 pieds face à l'avenue de la Louisiane.

Succession Samuel P. Blanc, décédé.

A l'encan, avec un long crédit.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—Le SAMEDI, 28 avril 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E", en date du 27 mars 1888, Docket No 23,501 pour le compte de la succession de Samuel P. Blanc, décédé, il à l'encan il sera vendu:

SUR L'AVENUE ST-CHARLES.

1. Trois terrains de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St Charles, les rues Carondelet, Toledano et l'avenue de la Louisiane, désignés par les Nos 1, 2 et 3 qui se touchent et mesurent chacun 32 pieds de face à l'avenue St Charles sur une profondeur de 152 pieds, bien élevés et avec de jolis arbres.

SUR L'AVENUE DE LA LOUISIANE.

2. Deux terrains de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et ayant face sur la ligne du fond désigné comme Nos 4 et 5. Le lot No 4 mesure 30 pieds de face et le lot No 5, mesure 33 pieds 6 pouces de face, les deux terrains sur l'avenue de la Louisiane sur une profondeur de 192 pieds le tout plus ou moins et entre lignes parallèles, au pied américain, conformément à un plan qui sera exposé à la place de la vente.

Les améliorations sur les lots 4 et 5 consistent en un cottage, avec cuve, hangar, etc., et plusieurs arbres, orangers, etc.

Les cinq lots ci-dessus représentent un publique charmant, éligible emplacement à bâtir, en la ville de la Nouvelle-Orléans.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste à un et deux ans, avec huit pour cent d'intérêt par an et toutes les autres clauses de garanties usuelles. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles en 1888, en sus du prix de leur enchère et feront un dépôt de 10 pour cent au comptant sur les lieux.

Actes de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

28 mars—28—avril 1,8,15,22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil de propriété de valeur améliorée formant l'encoignure des rues Dauphine et St. Pierre. Magasin avec étagères et comptoirs, etc., bien disposé pour une grocerie au détail et buvette.

D. C. McCan vs. T. C. Porteous.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,459—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et par consentement des parties intéressées, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville le SAMEDI 28 avril 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues **Dauphine, St. Pierre, Toulouse et Bourgogne**, mesurant soixante quatre pieds de face à la rue Dauphine sur soixante-quatre pieds de profondeur et face à la rue St. Pierre, le tout plus ou moins.

Acquis par le défendeur par achat de Mme G. O'Hara et als d'après un acte passé pardevant Omer Villeré, notaire, le 21 mai 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit représentée par des billets de l'acquéreur garantie par hypothèque et lien du vendeur et portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente; l'acte de vente renfermera les clauses usuelles relatives au 5 pour cent frais d'avocat en cas de procédures pour forcer le paiement, assurance et transfert de police, etc., l'acquéreur en outre assumera le paiement des taxes d'Etat et de ville de 1888 au-dessus de son enchère.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27mars—27—3,10,17,24,28avril

VENTES A L'ENCAN

PAR BRIGNONI & BLAKELEY.

Elégante résidence avec façade en briques à deux étages avec mansardes.
No 206 rue St Claude, près la place Congo.

Un cottage en bois à double corps de logis Nos 289 et 289 1/2 rue Prieur.

PAR BRIGNONI & BLAKELY, Encanteurs. Bureau, Nos 38 et 40 rue Royale.—SAMEDI, 28 avril 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, il sera vendu à l'encan:

1° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, mesurant 52 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue St Claude sur une première profondeur de 96 pieds 1 pouce et 4 lignes sur le côté près de la rue Ste Anne; puis 3 pieds 3 pouces sur une ligne parallèle à la rue St Claude, puis par une seconde profondeur de 23 pieds 10 pouces 4 lignes, puis 47 pieds 3 pouces 1 ligne courant vers la rue Dumaine; puis 32 pieds 1 pouce 2 lignes courant vers la rue St Claude, puis 23 pieds 1 pouce 5 lignes courant vers la rue Dumaine, puis 23 pieds 1 pouce 2 lignes courant vers la rue St Claude, puis 23 pieds sur une ligne courant vers la rue Dumaine, puis 63 pieds 11 pouces 3 lignes courant à la ligne de façade sur la rue St-Claude.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages avec façade en briques, mansarde, grand corridor, salon à arche bien fini, huit chambres à coucher, salle à manger, cuisine et store-room, office, chambre à bain et cabinet; un balcon de façade et de côté; une galerie sur l'arrière et sur le côté; gaz, hydrant, bonne cuve, une barrière en fer, cour pavée en pierres et en briques, bien arrangée de plate bandes, d'arbustes et de fleurs; entrée; avec en briques sur le côté; lieux d'aisance, etc.; numéro municipal 206 rue St-Claude.

2° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, mesurant au pied américain 33 pieds 4 pouces 7 lignes de face à la rue Prieur sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles. Voisinage tranquille; à proximité des églises, écoles et à quelques ilets de l'avenue de l'Esplanade.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois avec un étage confortablement et sol dément bâti, avec six chambres en tout, deux cuisines attenantes au corps de logis, deux cuves, une entrée en briques sur le côté, lieux d'aisance, etc. et connu par les numéros municipaux 289 et 289 1/2 rue Prieur, entre Kerlerec et Columbus; loué à un bon locataire à $20 par mois.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste en billets à un et deux ans portant intérêt à 7 pour cent à partir du jour de la vente, privilèges de vendeur et les clauses usuelles de garantie, et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les taxes d'Etat et de ville de 1888.

18 avril—18 21 27 28

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli cottage en bois
Au coin des rues Zimple et Clinton.

Huit beaux terrain
Propres à bâtir, touchant au cottage précédent,

A Carrollton, Septième District

Succession de John Reilly, décédé.

A vendre par terrain,
A un long crédit, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13, rue Carondelet—SAMEDI, 21 avril 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, en date du 3 août 1886, docket No 12,066, pour le compte de la succession de John Reilly, décédé, et sera vendu à l'encan—

Neuf certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville d'Carrollton, dans l'ilet No 123, borné par les rues Zimple, Third, Clinton et Hillary, désignés par les Nos 12 à 20 inclusivement, qui se touchent et mesurent comme suit: Les lots Nos 12 et 20 mesurent chacun 32 pieds de face et les lots 13 à 19 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face sur la rue Clinton, sur une profondeur de 150 pieds chacun. Le lot No 12 forme l'angle des rues Zimple et Hillary, et le No 20 l'angle des rues Zimple et Clinton.

Les améliorations sur le lot No 20 consistent en un **cottage en bois**, avec trois chambres, citerne, hangar, etc.

Cette propriété se trouve dans un quartier florissant, à quelques ilets seulement de l'avenue St. Charles, et le terrain est élevé, etc.

Les mesures ci-dessus sont toutes en plus ou moins et conformément à un plan fait par Williams et Patton, architectes, que l'on pourra voir le jour de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de 1 et 2 ans, avec 8 pour cent à partir du jour de la vente, hypothèque spéciale et le privilège du vendeur, ainsi que toutes les clauses ordinaires de garantie. 10 pour cent devront être payés comptant sur les lieux et l'acquéreur assumera, en outre du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1888.

Actes de vente pardevant Andrew Hero, notaire, aux frais des acquéreurs.

15mars—18/25—1,8,15,21avril

PAR VINCENT & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Kurshedt & Bienvenu vs Leurs Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,836.

PAR VINCENT & CO. ALEX LEVY encanteur—Il sera vendu VENDREDI, 27 avril 1888, à 11 heures du matin, aux Nos. 112 et 114, rue du Camp, en vertu d'un ordre et d'un ordre supplémentaire de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 12 avril 1888, dans l'affaire de Kurshedt & Bienvenu contre leurs créanciers No 22,836, tout ce qui reste du fonds de commerce ou le contenu du vendu aux magasins 112 et 114 de la rue du Camp consistant en partie de

Manteaux de cheminée de marbre, Quincaillerie, Ascenseurs et divers autres articles.

Conditions—Cette vente se fait sans privilège ... crédit; et l'acquéreur est requis de fournir bonne et suffisante garantie pour l'effet à partir de la date de l'adjudication au taux de 5 pour cent par an.

14 avril—14 19 24 27

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

VENTE DE SYNDIC.

Fournitures pour machines, Quincaillerie, outils aratoires, etc.

Bail non expiré.

B. J. Westwood & Co. et Wm Y. West et Mme Anne Y. West individuellement et comme membres de la dite raison sociale contre leurs créanciers.

No 22,991—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, encanteur.—Bureaux No 5 rue Carondelet, MERCREDI, 24 avril 1888, à 11 heures du matin, aux magasins Nos 115 et 117 rue Magazine, entre Lafayette et Girod, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 15 mars 1888, il sera vendu à l'encan—

Le reste du stock de commerce comprenant fournitures pour machines, quincaillerie, outils aratoires et divers autres articles qui seront vendus en lots.

Aussi: Le privilège du bail non terminé de l'immeuble Nos 115 et 117 rue Magazine, expirant le 1er septembre 1889.

Conditions—Comptant.
14 avril—14 21,25

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Pour clore une succession.

Résidence agréable dans le Deuxième District et un cottage double sur la rue Gravier, convenable soit pour résidence, ou un placement rémunérateur.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. FRIERSON, Encanteur—Bureau No. 10 rue Carondelet—SAMEDI, 21 avril 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu positivement à l'encan, pour clore une succession, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° La résidence en briques solidement bâtie et centralement située, à deux étages, désignée par le No 234 rue Bourbon, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Royale, St-Philippe et Ursulines et vis-à-vis la résidence de Chas T. Gayarré. Ce terrain mesure 31 pieds de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 127 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison en briques, solidement bâtie, à deux étages, ayant de larges corridors en haut et en bas, salon et chambre de réception, galeries à la façade et à l'arrière, verandah, trois chambres à coucher en haut; en outre une bâtisse attenante à deux étages dans laquelle se trouvent salle à manger, chambre à bain, cuisine, chambre à domestique, etc. Il y a une grande cour pavée, jardin, cuve, hydrant et gaz partout.

La propriété est à proximité des églises, écoles et marchés, assez près du centre des affaires et des amusements, pour se dispenser des frais de chars. Elle est vendue sujette à un bail au locataire actuel, expirant le 1er octobre prochain, pour le loyer modique de $420 par an, elle a rapporté $520 par an les années précédentes. Son voisinage respectable et recherché recommande une maison désirable et garanti un placement sûr.

2° Un cottage double en bois, désigné par les Nos 458 et 460 rue Gravier, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Perdido, Galvez et Johnson, retiré de la rue, ayant une jolie barrière et contenant quatre chambres et cave, aussi cuisine et allée sur chaque côté. Le terrain mesure 32 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 129 pieds et loué sans bail à $16 par mois. La propriété est vis-à-vis du chemin de fer du Mississippi Valley et de l'Hôtel-Dieu sur l'Avenue Tulane.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur. La partie à crédit à 1 et 2 ans, pour billets de garantie spéciale, par privilège et lien du vendeur, portant intérêt à raison de 8 pour cent et toutes les clauses usuelles. Les taxes de 1888 seront assumées par l'acquéreur; 10 pour cent au comptant sera requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Félix Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

14avril—à la vente

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme M. Foerster.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.—Division D.—No 23,088

PAR E. CURTIS, encanteur,—bureau No 201 rue du Canal—En vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D., Hon. N. H. Rightor, juge, en date du 9 avril 1888, je vendrai à l'encan, LUNDI, 23 avril, à 11 heures du matin, sur les lieux, coin des rues St-André et Camp—

Un lot de meubles de ménage et d'effets mobiliers selon inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.
13 avril—13 15 22

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

PAR HY STERN & CO., encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, VENDREDI, 20 avril 1888, à 11 heures A. M., dans leur salle d'encan, No 35 rue de Chartres—

Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages, des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions—A la vente 20 avril—11

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées dans le Deuxième District.

La bâtisse de valeur à trois étages, couverte en ardoises, en bon état, avec verandah en fer, No 203 rue de Chartres, entre les rues Dumaine et Ste Anne, à proximité de la cathédrale et du marché français.

Le cottage à deux étages couvert en ardoises, No 301 rue Dumaine, entre les rues Derbigny et Roman.

Un cottage simple No 411 rue des Ursulines, entre les rues Tonti et Rocheblave.

Succession de Mme Emilia Charbonnet, veuve de Joseph Llado.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 23,185.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau, No 79 rue Bienville.—Le SAMEDI, 5 mai 1888, à midi, à la **Bourse des Encanteurs,** Nos 72 et 74 rue **St Charles**, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans Division A, daté 23 mars 1888, il sera vendu à l'encan les propriétés décrites ci-après, à savoir:

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 203, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Dumaine, Royale et Ste Anne, mesurant 30 pieds de face à la rue de Chartres sur 180 pieds de profondeur. Toutes mesures françaises.

Les améliorations comprennent une maison en briques à trois étages recouverte en ardoises avec vérandah en fer, ayant au rez de chaussée une grande chambre, qui sert maintenant de pharmacie une petite chambre au fond, un corridor; au second étage, salons doubles, 2 chambres à coucher et galerie; à l'arrière; au troisième étage, salon, 2 chambres à coucher, cabinet et galerie derrière. Des dépendances ayant 3 chambres au rez-de-chaussée et trois à l'étage supérieur.

Dans la cour un aquarium, vignes, jardin avec fleurs, lavoir, poulailler, écurie, puits, citernes et lieux d'aisance.

2° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet d'assessement No 315 borné par les rues Ursulines, Hôpital, Tonti et Rocheblave mesurant 32 pieds de face à la rue Ursulines sur 125 pieds de profondeur et portant le numéro municipal 411 rue des Ursulines.

Les améliorations comprennent un cottage simple ayant 2 chambres, 2 cabinets et galerie derrière, cuisine ayant 2 chambres, citerne et lieux d'aisance.

3° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Derbigny, Roman et St Philippe, désigné comme lot No 6 de l'ilet K, sur un plan de Joseph Pilié, voyer, daté le 15 mars 1832, et sur un autre plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, daté le 10 septembre 1880 déposé au bureau de A. Hero Jr., notaire en cette ville, comme plan No 61. D'après le dernier plan mentionné, le dit lot mesure en mesure américaine, 42 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Dumaine, sur 124 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage à deux étages recouvert en ardoises, ayant ... 2 chambres ... cabinet et galerie ... cuisine ... lieux d'aisance. Le hangar faisant face à la rue ...

Conditions—Un tiers au plus comptant et la ... à deux ... avec 8 pour cent ... d'intérêt ... de garantie ... taxes ... à la date jusqu'à paiement ... et les acquéreurs ... 10 pour cent ... comptant ... au moment de l'adjudication.

Actes de vente par ... notaire ... aux frais des acquéreurs.

31mars—31—7,14 21 28 avril—5 mai

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions à l'encan.

Succession de Horatio V. Turner.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 23,134.

PAR HOEY & O'CONNOR Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 21 avril 1888 à midi à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 15 février 1888 sera vendu à l'encan—

1 action de la Bourse au Coton de la Nouvelle Orléans.

2 actions de la Compagnie d'Assurance Teutonia.

Conditions—Comptant avant le transfert.
7avril—7,14 20,21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ilet de terre bien amélioré dans la rue Washington, près Esplanade.

Succession de Candide Casanova, veuve en premier mariage de Wm. H. Cobb, et femme en seconde de Joseph Beaulieu.

No 22,544—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—N. J. HOEY, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 21 avril 1888 à midi à la Bourse des Encanteurs rue St Charles en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du ... février 1888, il sera vendu à l'encan—

L'ilet de terre bien amélioré, dans le ... borné par les rues Washington, Esplanade et ... consistant en ... de face à la rue ... pieds ... 4 lignes de face à la rue Quatrième, le tout plus ou moins; les améliorations comprennent une ... avec ... écurie, 2 étuves, etc. La propriété ... terrains faisant face ... de l'Esplanade et les terrains du Jockey Club et à proximité de quatre lignes de chars ferrées.

Conditions—La moitié ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans ... à raison de 8 pour cent par an, le privilège de vendeur et toutes les clauses ordinaires de garantie, les acquéreurs devront assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1888, et faire un dépôt au comptant de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Joseph Duvigneaux, notaire.

18 mars—18 31—avril 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE

La résidence élégante de feu Alfred Penn.

No 2 rue South, face à la Place Lafayette, entre Camp et Church, à l'encan, à des conditions libérales.

Succession d'Alfred Penn.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 3,851.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 21 avril 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 19 mars 1888, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir—

La résidence en briques à trois étages, admirablement située, No 2 rue South, dans l'ilet borné par les rues Camp, Girod, Church et South. Ce terrain mesure, à peu près, 50 pieds de face sur chacune des rues South et Girod sur une profondeur de 150 pieds, s'étendant jusqu'à une rue à l'autre.

Cette maison de résidence qui a été bâtie par feu M. Penn pour en faire sa demeure élégante et permanente, elle est donc parfaite sous le rapport de la distribution et le fini des pièces, qui réunissent solidité et confort. Au premier étage il y a deux vastes salons, une grande salle à manger, un grand corridor, office, une blanchisserie, écurie pour 2 voitures à l'arrière, quatre belles chambres à coucher, chambre à bain, cabinet d'aisance etc., un corridor au deuxième étage en outre plusieurs chambres sur la galerie sur l'aile du troisième étage. Le troisième étage a le même confort et appartements que le deuxième. Manteaux de cheminée en marbre, gaz partout, citerne, hydrant, cour pavée.

La propriété est louée jusqu'au 30 septembre 1888 au taux de $2400 par an et ne pourra être visitée que par les personnes auxquelles les encanteurs auront donné une autorisation écrite.

La résidence fait face au Lafayette Square et permet de voir toutes les bâtisses du voisinage, un des plus attrayants qui soient pour une demeure vaste et centrale.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; le reste à crédit de un et deux ans en paiements égaux, portant intérêt à 8 pour cent par an à partir du jour de la vente, garantis avec la clause pénale de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, pour la perception des billets; les billets seront donnés assurés et la police transférée aux détenteurs de la propriété et lien du vendeur, privilège et toutes les clauses usuelles. L'acquéreur devra assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour 1888, et un dépôt de 10 0/0 comptant sera exigé au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Edgar Grima, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 mars—20 31—avril 7 14 21

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Inventaire du magasin de Quincaillerie, Comptes courants, Bail non expiré, &c., &c.

Dans l'affaire de Wm H. Hoyt vs ses Créanciers—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division A., No 23,483. Saisie provisoire de syndic.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—MARDI, 24 avril 1888, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 178 coin d'Orléans, entre Marais et Villeré, en vertu d'un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la dite Cour, daté du 10 avril 1888, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite:

Le contenu du dit magasin comprenant un assortiment général de quincaillerie, peintures, huiles, etc., etc. Aussi, un lot de comptes courants et le terme non expiré du bail de la dite maison à partir de la date de la vente jusqu'au 30 septembre 1889 au taux de $40, garantis dollars par mois, l'acquéreur s'engageant à payer comptant le montant de l'enchère comme prime et assumant le loyer jusqu'à l'expiration du bail, ainsi qu'il est spécifié. Le tout selon un tableau enregistré.
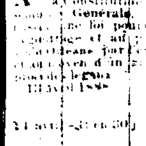
Conditions—Comptant avant livraison.
11 avril—11, 18, 24 avril.